

Lille, le 17 novembre 2021

Objet : mise en œuvre du plan de formation des personnels à la laïcité et aux valeurs de la République

Madame le Recteur,

Dans plusieurs établissements tombent des convocations pour des formations à la laïcité : elles sont présentées par les chefs d'établissements comme obligatoires alors même qu'elles ont lieu des mercredis après-midi en présentiel ou en distanciel ; lorsque des cours sont dispensés dans les établissements, ceux-ci sont autoritairement annulés sans consultation des personnels

Si nous sommes attachés à la laïcité et à la formation des personnels à ce sujet, nous ne pouvons qu'être en désaccord avec les modalités de son organisation :

- le caractère obligatoire de la formation, dans un contexte où les personnels sont désignés comme de potentiels détracteurs de la laïcité (cf. le Discours du ministre : "adhérer aux valeurs de la République et les transmettre ou sinon sortir de ce métier » auquel fait écho le dossier du Figaro) laisse entendre qu'il serait temps de "redresser" la pensée de ces personnels

- le choix du mercredi après-midi qui met en difficulté de nombreux collègues, en terme d'organisation mais aussi en terme de charge de travail ; cela crée un effet repoussoir qui, de fait, même là où les chefs d'établissement sont les plus compréhensifs, écarte les collègues qui auraient souhaité participer.

- il nous semble, d'ailleurs, vu le format retenu qu'il s'agisse davantage de conférences que de formations

Tout ceci ne peut que créer de l'amertume alors qu'il y a un an, il a fallu dans certains établissements se mobiliser pour obtenir un temps d'échange au moment de l'assassinat de Samuel Paty.

Nous n'osons pas imaginer que la formation sur la laïcité soit instrumentalisée dans un contexte délétère où des candidats à la présidentielle rivalisent de déclarations toutes plus inquiétantes les unes que les autres sur ce thème-là.

Par conséquent, nous vous demandons de rendre ces formations facultatives et de rappeler aux chefs d'établissement qu'il ne saurait s'agir de les imposer.

Soyez assurée, Mme le Recteur, de notre profond attachement au service public d'Éducation Nationale.

Pour le SNES-FSU académie de Lille

Jean-François Carémel

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Carémel', written in a cursive style.